

Le présent avis de livraison garantie doit être utilisé pour l'acceptation de l'offre (terme défini aux présentes) de WEF Osum Acquisition Corp., entité détenue en propriété exclusive par Waterous Energy Fund (Canadian) LP, Waterous Energy Fund (US) LP, Waterous Energy Fund (International) LP, WEF Osum Co-Invest I LP, WEF Osum Co-Invest II LP et WEF Osum Co-Invest III LP, visant l'achat, selon les modalités et sous réserve des conditions de l'offre, d'au plus 52 500 000 actions ordinaires (terme défini aux présentes) d'Osum Oil Sands Corp. (à l'exclusion des actions ordinaires dont l'initiateur (terme défini aux présentes) ou toute personne agissant de concert avec l'initiateur a la propriété véritable ou sur lesquelles l'initiateur ou toute personne agissant de concert avec l'initiateur exerce une emprise), y compris les actions ordinaires qui pourraient être en circulation après la date de l'offre, mais avant le moment de l'expiration (terme défini aux présentes).

LE PRÉSENT DOCUMENT N'EST PAS UNE LETTRE D'ENVOI.

AVIS DE LIVRAISON GARANTIE

relatif au dépôt d'actions ordinaires de

OSUM OIL SANDS CORP.

en réponse à l'offre datée du 4 novembre 2020 présentée par

WEF OSUM ACQUISITION CORP.

Entité détenue en propriété exclusive par

WATEROUS ENERGY FUND (CANADIAN) LP, WATEROUS ENERGY FUND (US) LP, WATEROUS ENERGY FUND (INTERNATIONAL) LP, WEF OSUM CO-INVEST I LP, WEF OSUM CO-INVEST II LP ET WEF OSUM CO-INVEST III LP

UTILISEZ LE PRÉSENT AVIS DE LIVRAISON GARANTIE SI VOUS SOUHAITEZ ACCEPTER L'OFFRE ET SI, SELON LE CAS :

- 1. VOTRE OU VOS CERTIFICATS D' ACTIONS ORDINAIRES NE SONT PAS IMMÉDIATEMENT DISPONIBLES;**
- 2. VOUS ÊTES DANS L'IMPOSSIBILITÉ DE REMETTRE VOTRE OU VOS CERTIFICATS D' ACTIONS ORDINAIRES AINSI QUE TOUS LES AUTRES DOCUMENTS REQUIS AU DÉPOSITAIRE ET AGENT D' INFORMATION AU PLUS TARD AU MOMENT DE L' EXPIRATION.**

L' OFFRE PEUT ÊTRE ACCEPTÉE À COMPTER DE LA DATE DES PRÉSENTES JUSQU' À 17 H (HEURE DE CALGARY) LE 24 FÉVRIER 2021 (LE « MOMENT DE L' EXPIRATION »), À MOINS QU' ELLE NE SOIT PROLONGÉE, MODIFIÉE OU RETIRÉE PAR L' INITIATEUR CONFORMÉMENT AUX MODALITÉS DE CELLE-CI.

Le présent avis de livraison garantie doit être utilisé pour l'acceptation de l'offre datée du 4 novembre 2020 (l'« offre ») présentée par WEF Osum Acquisition Corp. (l'« initiateur »), entité détenue en propriété exclusive par Waterous Energy Fund (Canadian) LP, Waterous Energy Fund (US) LP, Waterous Energy Fund (International) LP, WEF Osum Co-Invest I LP, WEF Osum Co-Invest II LP et WEF Osum Co-Invest III LP (collectivement, « WEF »), visant l'achat, selon les modalités et sous réserve des conditions de l'offre, d'au plus 52 500 000 actions ordinaires d'Osum Oil Sands Corp. (« Osum ») (à l'exclusion des actions ordinaires du capital d'Osum (les « actions ordinaires ») dont l'initiateur ou toute personne agissant de concert avec l'initiateur a la propriété véritable ou sur lesquelles l'initiateur ou toute personne agissant de concert avec l'initiateur exerce une emprise), y compris les actions ordinaires qui pourraient être en circulation après la date de l'offre, mais avant le moment de l'expiration (terme défini aux présentes), à l'exercice, à l'acquisition, à l'échange ou à la conversion en actions ordinaires ou au règlement en actions ordinaires de titres d'Osum qui peuvent être exercés, échangés ou convertis en vue de l'obtention d'actions ordinaires ou qui peuvent être réglés en actions ordinaires, au prix de 2,40 \$ au comptant par action ordinaire (le « prix d'offre »), si a) le ou les certificats représentant ces actions ordinaires ne sont pas immédiatement disponibles ou b) le

porteur des actions ordinaires (l'« **actionnaire** ») est dans l'impossibilité de faire parvenir le ou les certificats et tous les autres documents requis à Kingsdale Advisors (le « **dépositaire et agent d'information** ») au plus tard au moment de l'expiration à son bureau de Toronto, en Ontario, dont l'adresse est indiquée sur la page couverture arrière du présent avis de livraison garantie.

Les modalités et conditions de l'offre sont intégrées par renvoi dans le présent avis de livraison garantie. L'offre et la note d'information qui l'accompagne datées du 4 novembre 2020 (l'« offre et note d'information ») contiennent des renseignements importants, et les actionnaires sont priés de les lire intégralement. Les termes clés qui sont utilisés dans le présent avis de livraison garantie sans y être définis et qui sont définis dans l'offre et note d'information ont le sens qui leur est attribué dans l'offre et note d'information.

Sauf indication contraire, dans le présent avis de livraison garantie, le symbole « \$ » et le terme « dollars » désignent le dollar canadien.

Tous les paiements au comptant par l'initiateur pour les actions ordinaires faisant l'objet d'une prise de livraison et d'un règlement dans le cadre de l'offre seront en dollars canadiens.

L'initiateur aura pleinement acquitté l'obligation qui lui incombe dans le cadre de l'offre au moment du paiement du prix d'offre, moins les retenues fiscales requises, au dépositaire et agent d'information en dollars canadiens pour la totalité des actions ordinaires (jusqu'à un maximum de 52 500 000 actions ordinaires) valablement déposées faisant l'objet d'une prise de livraison par l'initiateur.

INSTRUCTIONS CONCERNANT L'UTILISATION DU PRÉSENT AVIS DE LIVRAISON GARANTIE

Si un actionnaire inscrit souhaite déposer valablement des actions ordinaires en réponse à l'offre et que : (i) le ou les certificats représentant ces actions ordinaires ne sont pas immédiatement disponibles ou (ii) les certificats et tous les autres documents requis ne peuvent être remis au dépositaire et agent d'information au plus tard au moment de l'expiration, ces actions ordinaires peuvent néanmoins être déposées en réponse à l'offre, pourvu que toutes les conditions suivantes soient réunies :

- a) le dépôt est effectué par un établissement admissible (terme défini aux présentes) ou par son intermédiaire;
- b) un avis de livraison garantie rempli, daté et signé en bonne et due forme, ou un fac-similé de celui-ci signé à la main, comprenant une garantie de livraison d'un établissement admissible dont le libellé figure ci-après, parvient au dépositaire et agent d'information à son bureau de Toronto, en Ontario, dont l'adresse est indiquée sur la page couverture arrière du présent avis de livraison garantie, au plus tard au moment de l'expiration;
- c) le ou les certificats représentant toutes les actions ordinaires déposées, dans une forme en permettant le transfert, accompagnés de la lettre d'envoi, ou d'un fac-similé de celle-ci signé à la main, correctement remplie et dûment signée, conformément aux instructions énoncées dans la lettre d'envoi (y compris la garantie de signature, au besoin) et tous les autres documents requis par les modalités de l'offre et de la lettre d'envoi, parviennent au dépositaire et agent d'information à son bureau de Toronto, en Ontario, dont l'adresse est indiquée sur la page couverture arrière de la lettre d'envoi, avant 17 h (heure de Toronto) le deuxième jour ouvrable suivant le moment de l'expiration.

Le présent avis de livraison garantie doit être remis en mains propres ou par messenger, transmis par télécopieur ou envoyé par la poste au dépositaire et agent d'information à son bureau de Toronto, en Ontario, dont l'adresse est indiquée sur la page couverture arrière du présent avis de livraison garantie, au plus tard au moment de l'expiration, et il doit comprendre la garantie d'un établissement admissible dont le libellé figure dans le présent avis de livraison garantie. La remise du présent avis de livraison garantie et de la lettre d'envoi, du ou des certificats représentant les actions ordinaires et de tous les autres documents requis à une autre adresse que celle qui est indiquée dans le présent avis de livraison garantie ou l'envoi d'un fac-similé à un numéro de télécopieur différent de celui qui est indiqué dans le présent avis de livraison garantie ne constitue pas une remise conforme aux conditions de livraison garantie. Les renseignements relatifs au dépôt qui sont indiqués dans le présent avis de livraison garantie prévaudront, en toutes circonstances, sur ceux indiqués dans la lettre d'envoi connexe qui est déposée ultérieurement, en cas d'incompatibilité de ceux-ci.

L'expression « **établissement admissible** » désigne une banque à charte canadienne de l'annexe I ou un établissement garant admissible participant à un programme de garantie de signature Medallion approuvé, notamment certaines sociétés de fiducie au Canada, et les établissements qui participent au Securities Transfer Agents Medallion Program (STAMP), au Stock Exchanges Medallion Program (SEMP) ou au Medallion Signature Program (MSP) de la New York Stock Exchange. Les participants à ces programmes sont habituellement des membres de bourses de valeurs reconnues au Canada et/ou aux États-Unis, des membres de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières, des membres de la Financial Industry Regulatory Authority ou des banques ou des sociétés de fiducie au Canada ou aux États-Unis.

Le soussigné comprend et reconnaît que le paiement au soussigné par le dépositaire et agent d'information des actions ordinaires déposées dont l'initiateur prend livraison aux termes de l'offre sera effectué uniquement après que le ou les certificats représentant la totalité des actions ordinaires déposées, dans une forme en permettant le transfert, accompagnés d'une lettre d'envoi, ou d'un fac-similé de celle-ci signé à la main, correctement remplie et dûment signée conformément aux instructions énoncées dans la lettre d'envoi (avec la garantie de signature, au besoin), et tous les autres documents requis conformément aux modalités de l'offre et de la lettre d'envoi, seront parvenus au dépositaire et agent d'information à son bureau de Toronto, en Ontario, dont l'adresse est indiquée sur la page couverture arrière de la lettre d'envoi, avant 17 h (heure de Toronto) le deuxième jour ouvrable suivant le moment de l'expiration.

Le soussigné comprend et reconnaît également qu'en aucun cas de l'intérêt ne s'accumulera ou une somme ne sera versée par l'initiateur ou le dépositaire et agent d'information en raison d'un retard dans le paiement des actions ordinaires à toute personne en contrepartie des actions ordinaires acceptées aux fins de règlement dans le cadre de l'offre, et que la contrepartie offerte pour les actions ordinaires déposées conformément à la procédure de livraison garantie sera la même que celle qui est offerte pour les actions ordinaires remises au dépositaire et agent d'information avant le moment de l'expiration, même si le ou les certificats représentant toutes les actions ordinaires déposées devant être remis au dépositaire et agent d'information conformément à la procédure de livraison garantie dont il est question à la rubrique 3 de l'offre, « Mode d'acceptation — Procédure de livraison garantie », ne lui sont pas ainsi remis et que, par conséquent, celui-ci n'effectue pas de paiement à l'égard de ces actions ordinaires tant que l'initiateur n'en a pas pris livraison et réglé le prix aux termes de l'offre.

Tous les pouvoirs conférés ou qu'il est convenu de conférer au moyen du présent avis de livraison garantie sont irrévocables, dans la mesure permise par les lois applicables. Ils peuvent être exercés en cas d'incapacité juridique subséquente du soussigné et, dans la mesure permise par les lois applicables, ils demeureront valides après le décès, l'incapacité, la faillite ou l'insolvabilité du soussigné, et toutes les obligations du soussigné prévues par le présent avis de livraison garantie lieront ses héritiers, ses exécuteurs testamentaires ou liquidateurs, ses administrateurs de succession, ses fondés de pouvoir, ses représentants personnels, ses successeurs et ses ayants cause.

Les questions et les demandes d'aide concernant l'acceptation de l'offre et le dépôt d'actions ordinaires dans le cadre de l'offre auprès du dépositaire et agent d'information peuvent être adressées à Kingsdale Advisors, par téléphone au numéro sans frais 1-866-581-0506 en Amérique du Nord et au numéro 1-416-867-2272 à l'extérieur de l'Amérique du Nord ou par courriel à contactus@kingsdaleadvisors.com. Les actionnaires peuvent également communiquer avec leur conseiller en placement, leur courtier en valeurs, leur banque commerciale, leur société de fiducie ou leur autre prête-nom pour obtenir de l'aide relativement à l'offre.

SIGNATURE DU OU DES ACTIONNAIRES

En apposant sa signature ci-dessous, le soussigné accepte expressément les modalités et les conditions énoncées ci-dessus.

_____ Signature du ou des actionnaires	_____ Adresse(s)
_____ Nom (en caractères d'imprimerie)	_____
_____ Date	_____ Code postal / Code Zip
	_____ Numéro de téléphone (le jour)

GARANTIE DE LIVRAISON

(Ne peut être utilisée comme garantie de signature)

Le soussigné, établissement admissible, garantit la livraison au dépositaire et agent d'information, à son adresse indiquée dans les présentes, du ou des certificats représentant les actions ordinaires déposées par les présentes, dans une forme en permettant le transfert, de même que d'une lettre d'envoi dûment remplie et signée, ou d'un fac-similé de celle-ci signé à la main, y compris la garantie de signature, au besoin, ainsi que de tous les autres documents requis dans la lettre d'envoi, avant 17 h (heure de Toronto) le deuxième jour ouvrable suivant le moment de l'expiration.

L'omission de se conformer à ce qui précède pourrait entraîner une perte financière pour cet établissement admissible.

_____ Nom de l'établissement	_____ Signataire autorisé
_____ Adresse de l'établissement	_____ Nom
_____ Code postal / Code Zip	_____ Titre
_____ Indicatif régional et numéro de téléphone	_____ Date

IL NE FAUT PAS ENVOYER DE CERTIFICATS REPRÉSENTANT DES ACTIONS ORDINAIRES AVEC LE PRÉSENT AVIS DE LIVRAISON GARANTIE. CES CERTIFICATS DOIVENT ÊTRE ENVOYÉS AVEC VOTRE LETTRE D'ENVOI.

Veillez lire attentivement l'offre et note d'information ainsi que les directives ci-dessous avant de remplir le présent avis de livraison garantie. La remise du présent avis de livraison garantie à une autre adresse que celle qui est indiquée sur la page couverture arrière du présent document ou son envoi à un autre numéro de télécopieur que celui qui est indiqué sur la page couverture arrière du présent document ne constitue pas une remise valable.

DESTINATAIRE : WEF Osum Acquisition Corp.

ET : Waterous Energy Fund (Canadian) LP, Waterous Energy Fund (US) LP, Waterous Energy Fund (International) LP, WEF Osum Co-Invest I LP, WEF Osum Co-Invest II LP et WEF Osum Co-Invest III LP (collectivement, « WEF »)

ET : Kingsdale Advisors, à titre de dépositaire et agent d'information, à son bureau dont l'adresse est indiquée aux présentes

LE PRÉSENT AVIS DE LIVRAISON GARANTIE DOIT ÊTRE REMIS PAR MESSAGER, TRANSMIS PAR TÉLÉCOPIEUR OU ENVOYÉ PAR LA POSTE AU DÉPOSITAIRE ET AGENT D'INFORMATION À SON BUREAU DE TORONTO, EN ONTARIO, DONT L'ADRESSE EST INDIQUÉE SUR LA PAGE COUVERTURE ARRIÈRE DU PRÉSENT AVIS DE LIVRAISON GARANTIE, ET IL DOIT COMPRENDRE UNE GARANTIE D'UN ÉTABLISSEMENT ADMISSIBLE SUIVANT LE MODÈLE QUI FIGURE DANS LE PRÉSENT AVIS DE LIVRAISON GARANTIE ET ÊTRE REÇU AVANT LE MOMENT DE L'EXPIRATION.

LA REMISE DU PRÉSENT AVIS DE LIVRAISON GARANTIE ET DE LA LETTRE D'ENVOI À UNE AUTRE ADRESSE QUE CELLE QUI EST INDIQUÉE SUR LA PAGE COUVERTURE ARRIÈRE DU PRÉSENT DOCUMENT OU SON ENVOI À UN AUTRE NUMÉRO DE TÉLÉCOPIEUR QUE CELUI QUI EST INDIQUÉ SUR LA PAGE COUVERTURE ARRIÈRE DU PRÉSENT DOCUMENT NE CONSTITUE PAS UNE REMISE VALABLE.

POUR QU'IL Y AIT REMISE CONFORME AUX FINS DU PRÉSENT AVIS DE LIVRAISON GARANTIE, DÈS LA RÉCEPTION DU OU DES CERTIFICATS AUXQUELS LE PRÉSENT AVIS DE LIVRAISON GARANTIE S'APPLIQUE, LA LETTRE D'ENVOI, LE OU LES CERTIFICATS QUI Y SONT JOINTS ET TOUS LES AUTRES DOCUMENTS REQUIS DOIVENT ÊTRE REMIS AU MÊME BUREAU DU DÉPOSITAIRE ET AGENT D'INFORMATION QUE CELUI OÙ LE PRÉSENT AVIS DE LIVRAISON GARANTIE EST REMIS.

LE PRÉSENT AVIS DE LIVRAISON GARANTIE NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ POUR GARANTIR DES SIGNATURES SUR LA LETTRE D'ENVOI. SI UNE SIGNATURE FIGURANT SUR LA LETTRE D'ENVOI DOIT ÊTRE GARANTIE PAR UN ÉTABLISSEMENT ADMISSIBLE, ELLE DOIT FIGURER DANS L'ESPACE RÉSERVÉ À CETTE FIN DANS LA LETTRE D'ENVOI.

NE PAS ENVOYER DE CERTIFICATS D' ACTIONS ORDINAIRES AVEC LE PRÉSENT AVIS DE LIVRAISON GARANTIE. CES CERTIFICATS DOIVENT ÊTRE ENVOYÉS AVEC VOTRE LETTRE D'ENVOI.

Par les présentes, le soussigné dépose auprès de l'initiateur, selon les modalités et sous réserve des conditions énoncées dans l'offre et dans la lettre d'envoi, dont le soussigné accuse réception par les présentes, les actions ordinaires indiquées ci-dessous, conformément à la procédure de livraison garantie énoncée à la rubrique 3 de l'offre, « Mode d'acceptation — Procédure de livraison garantie ».

DESCRIPTION DES ACTIONS ORDINAIRES DÉPOSÉES EN RÉPONSE À L'OFFRE (En caractères d'imprimerie. Si l'espace est insuffisant, joindre aux présentes une liste suivant le modèle ci-dessous.)			
Numéro du ou des certificats (s'il est disponible)	Nom(s) selon l'immatriculation (inscrire le ou les noms en caractères d'imprimerie, exactement comme ils apparaissent sur le ou les certificats)	Nombre d'actions ordinaires représentées par le certificat	Nombre d'actions ordinaires déposées*
TOTAL :			

*Sauf indication contraire, le nombre total d'actions ordinaires représentées par tous les certificats remis sera réputé avoir été déposé. Se reporter à l'instruction 7 de la lettre d'envoi, « Dépôts partiels ».

Le dépositaire et agent d'information à l'égard de l'offre est :

Kingsdale Advisors

Par courrier recommandé, par la poste ou par messenger :

**Kingsdale Advisors
The Exchange Tower
130 King Street West, Suite 2950
Toronto (Ontario) M5X 1E2**

Sans frais (en Amérique du Nord) : 1-866-581-0506

Appels à frais virés (de l'extérieur de l'Amérique du Nord) : 1-416-867-2272

Courriel : contactus@kingsdaleadvisors.com

Les questions et les demandes d'aide peuvent être adressées au dépositaire et agent d'information à l'adresse et aux numéros de téléphone indiqués ci-dessus. Des exemplaires supplémentaires de l'offre et note d'information, de la lettre d'envoi et du présent avis de livraison garantie peuvent être obtenus auprès du dépositaire et agent d'information. Les fac-similés de la lettre d'envoi et du présent avis de livraison garantie qui sont signés à la main sont acceptés. Les actionnaires peuvent également communiquer avec leur conseiller en placement, leur courtier en valeurs, leur banque commerciale, leur société de fiducie ou leur autre prête-nom pour obtenir de l'aide relativement à l'offre.

La remise du présent avis de livraison garantie à une autre adresse que celle qui est indiquée ci-dessus ou son envoi à un autre numéro de télécopieur que celui qui est indiqué ci-dessus ne constitue pas une remise valable.